

La lettre hebdomadaire d'informations juridiques de la Délégation des Barreaux de France

Pour plus d'informations : www.dbfbruxelles.eu

n°643

Du 26 juillet au 3 septembre 2012

Sommaire

[Concurrence](#)

[Droits](#)

[fondamentaux](#)

[Droit général de](#)

[l'UE](#)

[Economie](#)

[Environnement](#)

[Fiscalité](#)

[Prêts et subventions](#)

BREVE DE LA SEMAINE

Successions transfrontières / Compétence / Loi applicable / Règlement / Publication (27 juillet)

Le [règlement 650/2012/UE](#) relatif à la compétence, la loi applicable, la reconnaissance et l'exécution des décisions et l'acceptation et l'exécution des actes authentiques en matière de successions et à la création d'un certificat successoral européen a été publié, le 27 juillet dernier, au Journal officiel de l'Union européenne. Il prévoit la mise en place d'un critère unique pour déterminer à la fois la compétence et le droit applicable à une succession transfrontière, ainsi que la création d'un certificat successoral européen. Ce dernier permet à un ressortissant de l'Union européenne de faire valoir, dans l'ensemble de l'Union et sans autres formalités, son statut d'héritier, de légataire, d'exécuteur testamentaire ou d'administrateur d'une succession. Il produit ses effets dans tous les Etats membres, sans qu'il soit nécessaire de recourir à aucune procédure. Le règlement est entré en vigueur le 16 août dernier. (JBL)

ENTRETIENS EUROPEENS – VENDREDI 26 OCTOBRE 2012



LE DROIT EUROPÉEN DE L'IMMIGRATION ET DE L'ASILE VENDREDI 26 OCTOBRE 2012

Programme en ligne : cliquer [ICI](#)

Pour vous inscrire :
valerie.haupt@dbfbruxelles.eu ou bien
directement sur le site Internet de la
Délégation des Barreaux de France :
<http://www.dbfbruxelles.eu/inscription.htm>

[Appels d'offres](#)

[Publications](#)

[Manifestations](#)

Aide d'Etat / Aide à la restructuration / Approbation (25 juillet)

La Commission européenne a autorisé, sous conditions, le 25 juillet dernier, une aide à la restructuration d'un montant de 31 millions d'euros en faveur de l'entreprise FagorBrandt S.A., fabricant d'appareils électroménagers. Tenant compte de la décision du Tribunal de l'Union européenne, en date du 14 février dernier (*Electrolux AB, Whirlpool Europe BV c. Commission européenne, aff. jointes T-115/09 et T-116/09*), celle-ci a fixé des conditions plus strictes à l'approbation de l'aide par rapport à une décision antérieure de 2008. D'une part, FagorBrandt S.A. aura interdiction de commercialiser les produits de la marque Vedette pendant trois ans supplémentaires, jusque fin 2016. D'autre part, FagorBrandt S.A. devra accroître sa contribution aux coûts de la restructuration. (AB) [Pour plus d'informations](#)

Aide d'Etat / Aides d'un montant peu élevé / Consultation publique (26 juillet)

La Commission européenne a lancé, le 26 juillet dernier, une [consultation publique](#) qui vise à recueillir les avis des parties prenantes sur les règles applicables aux aides de faible montant. En effet, dans le cadre de son initiative visant à moderniser le contrôle des aides d'Etat, celle-ci a entrepris le réexamen du [règlement 1998/2006/CE](#) concernant l'application des articles 87 et 88 du traité aux aides *de minimis*, applicable aux aides de faible montant, qui expire le 31 décembre 2013. Les parties intéressées sont invitées à présenter leurs observations, avant le 18 octobre 2012, en répondant à un questionnaire en ligne. (AB)

Aide d'Etat / Prolongation du régime d'aide / Crédit d'impôt en faveur de la création de jeux vidéos (1^{er} août)

La Commission européenne a publié, le 1^{er} août dernier, sa [décision](#) de prolonger le mécanisme français de soutien à la création de jeux vidéo ayant une dimension culturelle, sous la forme d'un crédit d'impôt, approuvé par la Commission en 2007. Au terme de son analyse, la Commission considère que la prolongation de la durée de la mesure notifiée constitue une aide d'Etat au sens de l'article 107 §1 TFUE, compatible avec le marché intérieur en vertu de l'article 107 §3 d) TFUE. La Commission a décidé en conséquence de ne pas soulever d'objection à la mesure notifiée. Le régime est approuvé jusqu'au 31 décembre 2017. (AB) [Pour plus d'informations](#)

Aide d'Etat / Protection de l'environnement / Consultation publique (31 juillet)

La Commission européenne a lancé, le 31 juillet dernier, une [consultation publique](#) portant sur la révision des [lignes directrices](#) concernant les aides d'Etat à la protection de l'environnement et sur les mesures de soutien à l'environnement figurant dans le [règlement 800/2008/CE](#) déclarant certaines catégories d'aide compatibles avec le marché commun en application des articles 87 et 88 du traité (Règlement général d'exemption par catégorie). Les parties intéressées sont invitées à présenter leurs observations, avant le 23 octobre 2012, en répondant à un questionnaire en ligne. (AB)

Aide d'Etat / Secteur aérien / Aéroport de Carcassonne / Invitation à présenter des observations (23 août)

La Commission européenne a publié, le 23 août dernier, une [invitation](#) à présenter des observations dans le cadre de la procédure formelle d'examen ouverte afin de déterminer si les accords financiers conclus entre les pouvoirs publics et l'aéroport de Carcassonne, ainsi que les remises et les accords de commercialisation convenus entre ledit aéroport et Ryanair, sont conformes aux règles de l'Union européenne relatives aux aides d'Etat. Les parties intéressées peuvent présenter leurs observations, avant le 23 septembre 2012, à l'adresse suivante : Commission européenne, DG Concurrence, Greffe Aides d'Etat, B-1049, Bruxelles (cf. *L'Europe en Bref* n° [630](#)). (AB)

Ententes / Abus de position dominante / Secteur automobile / Questions fréquemment posées / Publication (27 août)

La Commission européenne a publié, le 27 août dernier, des une série de [questions fréquemment posées](#) concernant l'application des règles de concurrence de l'Union européenne dans le secteur automobile. Ce document a pour but de clarifier certaines règles découlant du [règlement 461/2010/CE](#) relatif à l'application de l'article 101 §3 TFUE à des catégories d'accords verticaux et de pratiques concertées dans le secteur automobile, ainsi que des [lignes directrices](#) supplémentaires sur les restrictions verticales dans les accords de vente et de réparation de véhicules automobiles et de distribution de pièces de rechange de véhicules automobiles. La Commission y expliquent, notamment, la manière dont elle traite les problématiques d'exécution des garanties, d'entretien dans le cadre des contrats de crédit-bail, de fourniture de pièces de rechange, d'utilisation et d'achat d'outils électroniques de diagnostic et de réparation, d'accès aux informations techniques et d'accès aux réseaux de réparateurs agréés. (CC) [Pour plus d'informations](#)

Ententes / Secteur automobile / Faisceaux de fils électriques automobiles / Ouverture d'une enquête (9 août)

La Commission européenne a décidé, le 9 août dernier, d'ouvrir une enquête approfondie sur d'éventuelles ententes dans le secteur de la fourniture de faisceaux de fils électriques automobiles. Cette nouvelle initiative s'inscrit dans le cadre d'un plus vaste effort d'enquête au sein du secteur automobile. La Commission a déjà procédé, depuis février 2010, à des inspections dans les locaux de plusieurs producteurs de faisceaux électriques, d'équipementiers fabriquant d'autres pièces automobiles, mais également dans les secteurs des dispositifs de sécurité des passagers, des roulements et des systèmes thermiques. L'ouverture de la procédure signifie que la Commission traitera cette affaire de façon prioritaire, mais ne préjuge en rien des conclusions de l'enquête. (CC) [Pour plus d'informations](#)

Feu vert à l'opération de concentration CDC Infrastructure / Foresight Solar / Adenium Solar / VEI Capital / ForVEI (29 août)

La Commission européenne a publié, le 29 août dernier, sa [décision](#) de ne pas s'opposer à l'opération de concentration par laquelle CDC Infrastructure (France), une filiale à part entière de la Caisse des Dépôts et Consignations (France), Foresight Solar VCT PLC (Royaume-Uni), Adenium Solar Energy Company Limited (Îles Vierges britanniques) et Venice European Investment Capital SpA (Italie), contrôlée par Sparta Holding SpA (Italie) acquièrent le contrôle en commun de ForVEI S.r.l (Italie) par achat d'actions. (AB)

Feu vert à l'opération de concentration CNP Assurances / BNP Paribas / Immeuble Val-de-Marne (26 juillet)

La Commission européenne a décidé, le 26 juillet dernier, de ne pas s'opposer à l'opération de concentration par laquelle les entreprises CNP Assurances (France) et BNP Paribas, via sa filiale Cardif Assurance Vie (France), acquièrent le contrôle en commun, par achats d'actifs, d'un bien immobilier à usage de bureaux situé dans le département du Val-de-Marne en France (cf. *L'Europe en Bref* n°[639](#)). (AB)

Feu vert à l'opération de concentration Delphi / FCI (25 août)

La Commission européenne a publié, le 25 août dernier, sa [décision](#) de ne pas s'opposer à l'opération de concentration par laquelle l'entreprise Delphi Holding Luxembourg Sarl (Luxembourg), contrôlée en dernier ressort par Delphi Automotive Plc (Jersey), souhaite acquérir, par achat d'actions, le contrôle exclusif de l'activité véhicules motorisés de l'entreprise FCI S.A. (« FCI MVL », France) (cf. *L'Europe en Bref* n°[639](#)). (AB)

Feu vert à l'opération de concentration Solvay / Air Liquide (11 août)

La Commission européenne a publié, le 11 août dernier, sa [décision](#) de ne pas s'opposer à l'opération de concentration par laquelle les entreprises Solvay S.A. (« Solvay », Belgique) et Air Liquide International (« Air Liquide », France) acquièrent le contrôle, par achat d'actions, d'une société nouvellement créée constituant une entreprise commune en Belgique (cf. *L'Europe en Bref* n°[633](#)). (AB)

Feu vert à l'opération de concentration VINCI / EVT Business (31 août)

La Commission européenne a décidé, le 31 août dernier, de ne pas s'opposer à l'opération de concentration par laquelle le groupe VINCI S.A. (France) acquiert le contrôle de l'ensemble des entreprises, actuellement contrôlées par Alpiq Anlagentechnik GmbH (Allemagne), qui constituent son secteur EVT (Energieversorgungstechnik ou technique d'alimentation en énergie) par achat d'actions. (AB)

Notification préalable de l'opération de concentration Al Safi Danone / NDL International / ND Logistics LLC (2 août)

La Commission européenne a reçu notification, le 2 août dernier, d'un [projet de concentration](#) par lequel les entreprises Al Safi Danone, contrôlée en dernier ressort par Danone S.A. (« Danone », France), et NDL International, appartenant au groupe Norbert Dentressangle (France), souhaitent acquérir le contrôle en commun de l'entreprise ND Logistics LLC, par achat d'actions, dans une société nouvellement créée constituant une entreprise commune. Al Safi Danone est une entreprise de production et de distribution de produits laitiers frais, de jus, de desserts et de lait au Moyen-Orient, appartenant au groupe français Danone, producteur mondial de produits alimentaires. NDL International est une entreprise de fourniture de services logistiques appartenant au groupe Norbert Dentressangle, prestataire mondial de services logistiques, de transport et de transit de fret. ND Logistics LLC est présente dans les secteurs des services logistiques et de la vente en gros de produits alimentaires au Moyen-Orient. Les tiers intéressés étaient invités à soumettre leurs observations avant le 20 août 2012. (AB)

Notification préalable de l'opération de concentration Alstom Transport SA / FSI / Translohr (17 août)

La Commission européenne a reçu notification, le 17 août dernier, d'un [projet de concentration](#) par lequel Alstom Transport S.A. (« Alstom Transport », France) et le Fonds Stratégique d'Investissement (« FSI », France), contrôlé par le groupe Caisse des Dépôts (France), souhaitent acquérir le contrôle conjoint des activités Translohr du groupe Lohr (France) par achat d'actions. Alstom Transport est spécialisée dans le développement et la commercialisation de systèmes, d'équipements et de services pour le secteur ferroviaire, notamment du matériel roulant, de la signalisation et des infrastructures. FSI est spécialisée dans la prise de participations à moyen-long terme dans des entreprises en favorisant le co-investissement.

Translohr est une entreprise de construction et de commercialisation de tramways sur pneus. Les tiers intéressés étaient invités à soumettre leurs observations avant le 2 septembre 2012. (AB)

Notification préalable de l'opération de concentration AXA IMPEE / FIVES (10 août)

La Commission européenne a reçu notification, le 10 août dernier, d'un [projet de concentration](#) par lequel les fonds communs de placement à risques AXA LBO Fund IV Supplementary FCPR (« AXA LBO Fund IV Supplementary », France) et AXA LBO Fund V FCPR (« AXA LBO Fund V », France), gérés par la société AXA Investment Managers Private Equity Europe SA (« AXA IMPEE », France), appartenant au groupe AXA (« AXA », France), souhaitent acquérir le contrôle de l'ensemble du groupe Fives («Fives», France) par achat de titres. AXA IMPEE est une entreprise de gestion de fonds d'investissement. Fives est spécialisée dans l'ingénierie industrielle. Les tiers intéressés étaient invités à soumettre leurs observations avant le 30 août 2012. (AB)

Notification préalable de l'opération de concentration Euler Hermes / Mapfre / Mapfre CC (16 août)

La Commission européenne a reçu notification, le 16 août dernier, d'un [projet de concentration](#) par lequel les entreprises Euler Hermes S.A. (France) et Mapfre S.A. souhaitent créer une entreprise commune (« l'entreprise commune »). Euler Hermes S.A. est un groupe international français s'occupant principalement de la commercialisation de produits d'assurance-crédit. Mapfre S.A. est un groupe international espagnol exerçant des activités dans le domaine de l'assurance et de la réassurance. L'entreprise commune regroupera les activités d'assurance du du croire tant d'Euler Hermes S.A. que de Mapfre S.A. en Argentine, au Chili, en Colombie, au Mexique et en Espagne. Les tiers intéressés étaient invités à soumettre leurs observations avant le 2 septembre 2012. (AB)

Pratique anticoncurrentielle / Secteur pharmaceutique / Communication des griefs (30 juillet)

La Commission européenne a adressé, le 30 juillet dernier, une communication des griefs à l'entreprise pharmaceutique Servier et à plusieurs de ses concurrents génériques concernant leur possible participation à des pratiques susceptibles de retarder l'entrée sur le marché du périndropil, un médicament cardiovasculaire générique. Les pratiques visées concernent, notamment, des règlements amiables en matière de brevets conclus par Servier avec plusieurs entreprises, ainsi que l'acquisition, par Servier, de technologies concurrentes essentielles, en violation des articles 101 et 102 TFUE relatifs, respectivement, aux ententes et aux abus de position dominante. Si la participation à ces infractions était avérée, la Commission pourrait leur infliger une amende allant jusqu'à 10% de leur chiffre d'affaire, en vertu du [règlement 1/2003/CE](#) relatif à la mise en œuvre des règles de concurrence prévues aux articles 81 et 82 du traité. La Commission rappelle que la communication des griefs ne préjuge pas de l'issue finale de l'enquête, ouverte en 2009. (AB) [Pour plus d'informations](#)

Pratique anticoncurrentielle / Fixation des commissions multilatérales d'interchange / Communication des griefs (31 juillet)

La Commission européenne a adressé, le 31 juillet dernier, une communication des griefs complémentaire à Visa concernant de possibles infractions aux règles de l'Union européenne en matière d'ententes et d'abus de position dominante liées à la fixation de ses commissions multilatérales d'interchange (CMI). La communication concerne les CMI fixées par Visa pour les opérations effectuées au moyen de cartes de crédit « consommateurs » dans l'Espace économique européen. La Commission estime, en effet, que ces CMI restreignent la concurrence entre les banques. Si la participation à ces infractions était avérée, la Commission pourrait infliger à Visa une amende allant jusqu'à 10% de son chiffre d'affaire, en vertu du [règlement 1/2003/CE](#) relatif à la mise en œuvre des règles de concurrence prévues aux articles 81 et 82 du traité. La Commission rappelle que l'envoi d'une communication des griefs complémentaire ne préjuge pas de l'issue finale de l'enquête. (AB) [Pour plus d'informations](#)

[Haut de page](#)

DROITS FONDAMENTAUX

Droits de l'homme / Représentant spécial de l'Union européenne / Nomination / Décision (27 juillet)

Le Conseil de l'Union européenne a publié, le 27 juillet dernier, la [décision 2012/440/PESC](#) portant nomination du représentant spécial de l'Union européenne pour les droits de l'homme. Au terme de cette décision, Monsieur Stavros Lambrinidis a été nommé représentant jusqu'au 30 juin 2014. Il a pour mandat de renforcer la politique de l'Union européenne en matière de droits de l'homme, en rédigeant, notamment, des recommandations et en participant à la formulation des politiques de l'Union en la matière et de promouvoir les droits de l'homme au niveau international en renforçant le dialogue avec l'ensemble des acteurs internationaux et régionaux concernés. Il agit sous l'autorité du Haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. La décision est entrée immédiatement en vigueur. (JBL)

[Haut de page](#)

Cour de Justice / Statut / Règlement / Publication (11 août)

Le [règlement 741/2012/UE](#) modifiant le protocole sur le statut de la Cour de justice de l'Union européenne et son annexe I a été publié, le 11 août dernier, au Journal officiel de l'Union européenne. Ce règlement augmente le nombre de juges pouvant participer aux décisions de la grande chambre de la Cour de justice, adapte en conséquence le quorum de la grande chambre et de l'assemblée plénière et institue, au sein de la Cour de justice et du Tribunal, la fonction de vice-président. Il prévoit également la possibilité, au sein des tribunaux spécialisés, notamment du Tribunal de la fonction publique, de leur adjoindre des juges par intérim en cas d'absence durable des juges y siégeant habituellement. (JBL)

Statut de Mayotte / Région ultrapériphérique / Décision (31 juillet)

Le Conseil européen a publié, le 31 juillet dernier, la [décision 2012/419/UE](#) modifiant le statut de Mayotte à l'égard de l'Union européenne. Faisant suite au référendum de 2009 approuvant la transformation de l'île en département français, cette décision lui permet de passer du statut de pays et territoire d'outre-mer à celui de région ultrapériphérique, au sens de l'article 349 TFUE. La décision est entrée en vigueur le jour de son adoption. (JBL)

[Haut de page](#)

Marchés de produits dérivés / Contreparties centrales / Référentiels centraux / Règlement (27 juillet)

Le [règlement 648/2012/UE](#) sur les produits dérivés de gré à gré, les contreparties centrales et les référentiels centraux a été publié, le 27 juillet dernier, au Journal officiel de l'Union européenne. Il définit des règles de compensation des contrats de produits dérivés de gré à gré normalisés par l'intermédiaire des contreparties centrales, afin de réduire le risque de contrepartie, c'est-à-dire le risque de défaillance de l'une des parties au contrat. Pour ce faire, le règlement impose aux contreparties centrales de disposer d'un fonds de défaillance mutualisé auquel leurs membres doivent contribuer. Il prévoit également une obligation de déclarer tous les contrats de produits dérivés de gré à gré à des référentiels centraux, c'est-à-dire à des centres de données, qui sont tenus de publier des positions agrégées par catégorie de dérivés et dont la surveillance est assurée par l'Autorité européenne des marchés financiers. Ainsi, le règlement a un double objectif, d'une part, prévenir la défaillance d'un acteur du marché qui provoquerait celle d'autres acteurs et mettrait ainsi en péril l'ensemble du système financier au sein de l'Union européenne et, d'autre part, avoir une vision plus claire du marché des dérivés. Le règlement est entré en vigueur le 16 août dernier. (JBL)

OPCVM / Cadre réglementaire / Consultation publique (26 juillet)

La Commission européenne a lancé, le 26 juillet dernier, une [consultation publique](#) (disponible uniquement en anglais) sur le futur cadre réglementaire relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Cette consultation s'inscrit dans le cadre des travaux de la Commission sur le système bancaire parallèle et vise à préserver la confiance des investisseurs dans les fonds monétaires. Elle a également pour but d'améliorer la gestion de portefeuilles par les gestionnaires d'OPCVM et de créer, à plus long terme, une culture européenne de l'investissement. Les parties intéressées sont invitées à faire part, avant le 18 octobre prochain, de leurs observations sur différents thèmes relatifs, notamment, à la gestion des instruments financiers dérivés, la création d'un passeport transfrontalier en matière d'OPCVM ou encore les investissements à long terme, en répondant à un questionnaire en ligne. (JBL)

Opérations d'initiés / Manipulations de marché / Directive / Proposition modifiée (25 juillet)

La Commission européenne a présenté, le 25 juillet dernier, une [proposition](#) visant à modifier la proposition de directive relative aux sanctions pénales applicables aux opérations d'initiés et aux manipulations de marché. Les modifications proposées visent à intégrer, dans la proposition de directive, une définition des indices de référence, à modifier la liste des manipulations de marché constituant une infraction pour y inclure la manipulation d'indices de références et, enfin, à modifier l'infraction « incitation, complicité et tentative » pour y inclure ces agissements lorsqu'ils ont trait à la manipulation d'indices de référence. (FC)

Opérations d'initiés et manipulations de marché / Règlement / Proposition modifiée (25 juillet)

La Commission européenne a présenté, le 25 juillet dernier, une [proposition](#) visant à modifier la proposition de règlement sur les opérations d'initiés et les manipulations de marché (abus de marché). Cette proposition modifierait le champ d'application du règlement afin d'y inclure les indices de référence. Elle prévoit, par ailleurs, d'intégrer une définition des indices de référence à partir d'une version élargie de la définition utilisée dans la proposition de règlement sur les marchés d'instruments financiers. Elle inclurait, également, la manipulation des indices de référence dans la définition de la manipulation de marché. (JBL)

[Haut de page](#)

Polluants organiques persistants / Convention de Stockholm / Consultation publique (2 août)

La Commission européenne a lancé, le 2 août dernier, une [consultation publique](#) (disponible uniquement en anglais) relative à l'actualisation du plan de mise en œuvre de l'Union européenne concernant la convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants. Elle vise à faciliter l'exécution des engagements de l'Union européenne en vertu de la convention précitée en prenant notamment en compte les nouveaux polluants organiques persistants qui y ont été ajoutés. Les parties intéressées sont invitées à faire part, avant le 25 octobre prochain, de leurs observations sur différents thèmes relatifs notamment à la gestion de ces polluants, en répondant à un questionnaire en ligne. (CC)

[Haut de page](#)

Entraves fiscales aux investissements / Consultation publique (3 août)

La Commission européenne a lancé, le 3 août dernier, une [consultation publique](#) sur les problèmes fiscaux liés aux investissements transfrontaliers de capital-risque. La Commission souhaite recueillir des exemples concrets de problèmes de fiscalité directe qui se posent lors d'investissements transfrontaliers de capital-risque et évaluer l'incidence de ces problèmes en termes de coûts supplémentaires supportés par les investisseurs et les PME dans l'UE. Les parties intéressées sont invitées à présenter leurs observations, avant le 5 novembre 2012, en répondant à un questionnaire en ligne. (AB)

TVA / Mécanisme de réaction rapide / Fraude / Proposition de directive (31 juillet)

La Commission européenne a adopté, le 31 juillet dernier, une [proposition](#) de directive visant à modifier la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée en ce qui concerne un mécanisme de réaction rapide contre la fraude à la TVA. Elle vise à rendre plus souple et à accélérer, en cas d'urgence, la procédure qui permet aux Etats membres d'obtenir l'autorisation de déroger aux dispositions de la directive TVA afin d'éviter certaines formes de fraude ou d'évasions fiscales. Pour cela, elle prévoit que la demande de dérogation de l'Etat membre s'effectue grâce à un formulaire type et que la décision de dérogation soit accordée directement par la Commission, uniquement dans la langue de cet Etat et sans attendre une décision du Conseil de l'Union européenne. (JBL)

[Haut de page](#)

BEI / France / Groupe Iliad (27 août)

La Banque européenne d'investissement (BEI) a décidé, le 27 août dernier, d'octroyer un prêt d'un montant de 200 millions d'euros au groupe Iliad (maison mère de Free) pour le déploiement des réseaux fixes de nouvelle génération. Ce financement, qui vise à permettre à Iliad de mettre en œuvre sa stratégie de déploiement de ses réseaux de nouvelle génération sur le territoire français, s'inscrit dans la lignée d'un premier contrat de financement d'un montant de 150 millions d'euros signé en 2010 et dans la continuité des actions prioritaires de la BEI pour l'innovation et le soutien à des technologies de l'information performantes. (AB) [Pour plus d'informations](#)

BEI / France / Tramway de Besançon (31 août)

La Banque européenne d'investissement (BEI) a décidé, le 31 août dernier, d'octroyer un prêt d'un montant de 70 millions d'euros en faveur de la réalisation de la première ligne de tramway de Besançon. Ce financement, qui s'inscrit dans un projet innovant et durable, témoigne de l'engagement concret et croissant de la BEI en faveur des collectivités territoriales françaises, notamment dans les domaines clefs de l'aménagement urbain et des transports dits propres, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. (AB) [Pour plus d'informations](#)

[Haut de page](#)

Les appels d'offres

SELECTION DE LA DBF

Les appels d'offres repris ci-dessous ont été sélectionnés par la Délégation des Barreaux de France parmi les appels d'offres publiés au Journal officiel de l'Union européenne série S.

Il est possible de consulter en amont, avant la publication des appels d'offres, les programmes d'aide extérieure financés par la Commission européenne sur le site de la Représentation permanente de la France à Bruxelles : <http://www.rpfrance.org/cec/homecec.htm>.

INSTITUTIONS EUROPEENNES

DG « Marché intérieur » / Inventaire et évaluation économique des exigences relatives à la forme juridique et à l'actionnariat dans le secteur des services de l'Union Européenne (31 juillet)

La DG « Marché intérieur » a publié, le 31 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la réalisation d'un inventaire et d'une évaluation économiques des exigences relatives à la forme juridique et à l'actionnariat dans le secteur des services de l'Union européenne (*réf. 2012/S 145-241419, JOUE S145 du 31 juillet 2012*). Le marché porte sur la réalisation d'un inventaire des exigences existantes concernant la forme juridique et l'actionnariat dans les secteurs sélectionnés de l'Espace économique européen. Il vise également à fournir une méthode d'évaluation de l'impact économique de ces exigences, notamment dans l'hypothèse de leur simplification ou de leur suppression, et à estimer cet impact économique dans ce dernier cas. La durée du marché est de 11 mois à compter de la date d'attribution du marché. La langue de travail devant être utilisée dans l'offre est l'une des 23 langues officielles de l'Union européenne. La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **28 septembre 2012**. (JBL)

FRANCE

Apicil Gestion / Services juridiques (14 août)

L'Apicil Gestion a publié, le 14 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2012/S 155-259404, JOUE S155 du 14 août 2012*). Le marché porte sur une mission de conseils juridiques auprès du groupe Apicil dans le domaine du recouvrement des cotisations, d'une partie du recouvrement judiciaire de cotisations impayées par les entreprises adhérentes aux institutions du groupe Apicil et des procédures en redressement judiciaire ou en liquidation judiciaire devant les juridictions territorialement compétentes, ainsi que les procédures d'admission ou de contestation de créances devant les juges commissaires. La durée du marché est de 4 ans à compter de la date d'attribution du marché. Le marché est réservé à la profession d'avocat. La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **27 septembre 2012 à 12h**. (JBL)

Commune de Vallauris Golfe-Juan / Services de conseils et de représentation juridiques (16 août)

La commune de Vallauris Golfe-Juan a publié, le 16 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et de représentation juridiques (*réf. 2012/S 156-260988, JOUE S156 du 16 août 2012*). Le marché porte sur une mission de d'assistance juridique et de représentation en justice. Le marché est divisé en 4 lots, intitulés respectivement « Assistance juridique et représentation en justice en droit de l'urbanisme, droit de la construction, droit de l'environnement et droit de l'expropriation », « Assistance juridique et représentation en justice en droit de la fonction publique et droit du travail », « Assistance juridique et représentation en justice en droit public général (Code général des collectivités territoriales, droit de la santé publique, droit de la propriété des personnes publiques, droit des contrats publics, droit public économique, droit des finances publiques) » et « Assistance juridique et représentation en justice en droit privé (droit civil, droit de la propriété intellectuelle...) et droit pénal ». Le marché est réservé à la profession d'avocat. La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **21 septembre 2012 à 11h**. (JBL)

Communauté d'agglomération de Val de Bièvre / Services de conseils juridiques (22 août)

La Communauté d'agglomération de Val de Bièvre a publié, le 22 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils juridiques (*réf. 2012/S 160-267262, JOUE S160 du 22 août*

2012). Le marché porte sur une mission de conseil juridique et d'assistance contentieuse dans l'ensemble des domaines juridiques que la communauté d'agglomération a à connaître. Le marché est divisé en 3 lots intitulés respectivement « Urbanisme, aménagement et gestion du patrimoine communautaire », « Droit administratif général, droit privé général, droit pénal » et « Droit de la fonction publique territoriale, droit du travail et droit social ». La durée du marché est de 3 ans à compter de la date d'attribution du marché. Le marché est réservé à la profession d'avocat. La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **14 septembre 2012 à 17h**. (JBL)

Conseil général de l'Essonne / Services de conseils et de représentations juridiques (17 août)

Le Conseil général de l'Essonne a publié, le 17 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et de représentations juridiques (*réf. 2012/S 157-262560, JOUE S157 du 17 août 2012*). Le marché porte sur une mission d'assistance technique aux acquisitions foncières pour les opérations de voirie du département de l'Essonne. La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **25 septembre 2012 à 16h30**. (JBL)

GIE Masol / Services juridiques (16 août)

Le GIE Masol a publié, le 16 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2012/S 156-260785, JOUE S156 du 16 août 2012*). Le marché porte sur une mission de conseils juridiques auprès du Groupe d'intérêt économique Masol et de ses membres quant à la gestion des établissements publics locaux (EPL) et à l'établissement de la paie et des prestations d'administration du personnel pour le GIE et ses membres. Le marché est divisé en 2 lots intitulés respectivement « Prestations de services adaptées pour la gestion des EPL » et « Etablissement de la paie et prestations d'administration du personnel pour le GIE et ses membres ». La durée du marché est de 4 ans à compter de la date d'attribution du marché. Le lot n°1 est réservé à la profession d'expert-comptable. La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **21 septembre 2012 à 12h**. (JBL)

Institut national audiovisuel (INA) / Services de conseils juridiques (27 juillet)

L'institut national audiovisuel (INA) a publié, le 27 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils juridiques (*réf. 2012/S 143-239729, JOUE S143 du 27 juillet 2012*). Le marché porte sur l'identification et l'analyse des droits des personnes physiques ou morales sur des archives audiovisuelles, sous forme d'intégrales ou d'extraits, en vue de leur exploitation, de la constitution d'un catalogue et des versements aux ayants-droit. La durée du marché est d'un an, à compter de la date d'attribution du marché. La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **17 septembre 2012 à 12h**. (JBL)

Métropole Nice Côte d'Azur / Services de conseils et de représentation juridiques (29 août)

La Métropole Nice Côte d'Azur a publié, le 29 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et de représentation juridiques (*réf. 2012/S 165-273983, JOUE S165 du 29 août 2012*). Le marché porte sur une mission de conseils juridiques et de représentation en justice au bénéfice de la Métropole Nice Côte d'Azur dans le domaine foncier. La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **20 septembre 2012 à 16h**. (JBL)

SEBA 15 / Services de conseils et d'information juridiques (4 août)

La société SEBA 15 a publié, le 4 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et d'information juridiques (*réf. 2012/S 149-249506, JOUE S149 du 4 août 2012*). Le marché porte sur une mission d'assistance à la gestion de la société, notamment dans les domaines du droit social, des ressources humaines, du droit des assurances et des marchés publics. La durée du marché est de 3 ans à compter de la date d'attribution du marché. La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **19 septembre 2012 à 12h**. (JBL)

Ville de Dammarie-lès-Lys / Services juridiques (2 août)

La ville de Dammarie-lès-Lys a publié, le 2 août dernier, un [avis de marché](#) ayant notamment pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2012/S 147-246028, JOUE S147 du 3 août 2012*). Le marché porte sur l'assistance financière, juridique et technique à la personne publique pour le renouvellement de la délégation de service public de chauffage urbain. La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **12 septembre 2012 à 12h**. (JBL)

Ville de Massy / Services de conseils juridiques (10 août)

La ville de Massy a publié, le 10 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils juridiques (*réf. 2012/S 153-256033, JOUE S153 du 10 août 2012*). Le marché porte sur une mission de prestation de conseils juridiques hors contentieux pour les besoins de la ville de Massy. Le marché est divisé en 9 lots intitulés respectivement « Marchés publics », « Délégations de service public », « Urbanisme (Gestion foncière et patrimoniale) », « Urbanisme (Documents d'urbanisme) », « Urbanisme (Aménagement) », « Urbanisme (Droit des sols) », « Urbanisme (Environnement) », « Droit privé » et « Droit public des collectivités territoriales et droit de la fonction publique ». La durée du marché est d'un an à compter de la date d'attribution du marché. La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **20 septembre 2012 à 12h**. (JBL)

Bulgarie / Ministerstvo na regionalnoto razvitie i blagoustroystvoto / Services juridiques (16 août)

Ministerstvo na regionalnoto razvitie i blagoustroystvoto a publié, le 16 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2012/S 156-260955, JOUE S156 du 16 août 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **20 septembre 2012 à 16h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en bulgare](#). (JBL)

Espagne / Ayuntamiento de Marbella / Services de conseils juridiques (9 août)

Ayuntamiento de Marbella a publié, le 9 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils juridiques (*réf. 2012/S 152-254541, JOUE S152 du 9 août 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **17 septembre 2012**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en espagnol](#). (JBL)

Grèce / Ilektroniki Diakubernisi Koinonikis Asfalis AEI.DI.K.A. A.E. / Services juridiques (25 août)

Ilektroniki Diakubernisi Koinonikis Asfalis AEI.DI.K.A. A.E. a publié, le 25 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2012/S 163-271503, JOUE S163 du 25 août 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **16 octobre 2012 à 12h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en grec](#). (JBL)

Italie / Regione Liguria / Services de conseils et de représentation juridiques (28 août)

Regione Liguria a publié, le 28 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et de représentation juridiques (*réf. 2012/S 164-272688, JOUE S164 du 28 août 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **16 octobre 2012 à 12h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en italien](#). (JBL)

Italie / Sidra SpA / Service de représentation légale (31 août)

Sidra SpA a publié, le 31 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de représentation légale (*réf. 2012/S 167-277269, JOUE S167 du 31 août 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **30 octobre 2012 à 12h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en italien](#). (JBL)

Irlande / An Cheim Computer Services/ Services juridiques (7 août)

An Cheim Computer Services a publié, le 7 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2012/S 150-251397, JOUE S150 du 7 août 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **11 septembre 2012 à 12h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en anglais](#). (JBL)

Norvège / Lillesand Kommune / Services de conseils juridiques (25 août)

Lillesand Kommune a publié, le 25 août dernier, un [avis de marché](#) ayant notamment pour objet la prestation de services de conseils juridiques (*réf. 2012/S 163-271598, JOUE S163 du 25 août 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **5 octobre 2012 à 13h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en anglais](#). (JBL)

Pologne / Miasto Stołeczne Warszawa / Services de conseils et de représentation juridiques (8 août)

Miasto Stołeczne Warszawa a publié, le 8 août dernier, un [avis de marché](#) ayant notamment pour objet la prestation de services de conseils et de représentation juridiques (*réf. 2012/S 151-253198, JOUE S151 du 8 août 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **17 septembre 2012 à 12h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en polonais](#). (JBL)

Pologne / Ministerstwo Rozwoju Regionalnego / Services de conseils juridiques (25 août)

Ministerstwo Rozwoju Regionalnego a publié, le 25 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils juridiques (*réf. 2012/S 163-271496, JOUE S163 du 25 août 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **1^{er} octobre 2012 à 10h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en polonais](#). (JBL)

Pologne / Poczta Polska S.A / Services juridiques (16 août)

Poczta Polska S.A a publié, le 16 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2012/S 156-261070, JOUE S156 du 16 août 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **30 août 2012 à 12h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en polonais](#). (JBL)

Pologne / Przedsiębiorstwo Inżynierii Miejskiej Spółka z o.o. / Services de conseils juridiques (29 août)

Przedsiębiorstwo Inżynierii Miejskiej Spółka z o.o. a publié, le 29 août dernier, un [avis de marché](#) ayant notamment pour objet la prestation de services de conseils juridiques (*réf. 2012/S 165-273989, JOUE S165 du 29 août 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **4 octobre 2012 à 12h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en polonais](#). (JBL)

Pologne / Sąd Okręgowy w Nowym Sączu / Services de conseils juridiques (29 août)

Sąd Okręgowy w Nowym Sączu a publié, le 29 août dernier, un [avis de marché](#) ayant notamment pour objet la prestation de services de conseils juridiques (*réf. 2012/S 165-274132, JOUE S165 du 29 août 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **8 octobre 2012 à 10h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en polonais](#). (JBL)

République Tchèque / Česká republika - Ministerstvo obrany / Services juridiques (4 août)

Česká republika - Ministerstvo obrany a publié, le 4 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2012/S 149-249469, JOUE S149 du 4 août 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **20 septembre 2012 à 11h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en tchèque](#). (JBL)

République Tchèque / Česká republika - Ministerstvo obrany / Services juridiques (25 août)

Česká republika - Ministerstvo obrany a publié, le 25 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2012/S 163-271511, JOUE S163 du 25 août 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **20 septembre 2012 à 10h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en tchèque](#). (JBL)

République Tchèque / Český rozhlas / Services juridiques (18 août)

Český rozhlas a publié, le 18 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2012/S 158-264444, JOUE S158 du 18 août 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **2 octobre 2012 à 10h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en tchèque](#). (JBL)

Royaume-Uni / Broadland Housing Group / Services juridiques (1^{er} août)

Le Broadland Housing Group a publié, le 1^{er} août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2012/S 146-244103, JOUE S146 du 1^{er} août 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **24 septembre 2012 à 13h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en anglais](#). (JBL)

Suède / Nacka kommun / Services juridiques (31 août)

Nacka kommun a publié, le 31 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2012/S 167-277283, JOUE S167 du 31 août 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **15 octobre 2012**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en suédois](#). (JBL)

[Haut de page](#)

Publications



L'Observateur de Bruxelles
Revue trimestrielle d'information
en droit de l'Union européenne
vous permettra de vous tenir informé des
derniers développements essentiels en la
matière.

Notre dernière édition :
Dossier spécial :
« Les marchés publics »

[Bulletin d'abonnement à l'Observateur de Bruxelles](#)

Actes de colloque « L'Europe et les droits de l'homme du vendredi 1^{er} avril 2011
Cliquez sur l'image pour les visualiser




Comment utiliser ce document :

Pour ouvrir le document :

- cliquer sur la page de couverture

Pour se déplacer dans le document :

- cliquer sur les titres des articles
- cliquer sur les flèches « bleu foncé » pour avancer ou reculer dans le document ou tourner les pages comme un livre
- cliquer sur la flèche « bleu clair » pour revenir au sommaire



L'EUROPE
ET
LES DROITS DE L'HOMME
Vendredi 1^{er} avril 2011 à Bruxelles

ACTES DE COLLOQUE

[Haut de page](#)

NOS MANIFESTATIONS



Entretiens européens
Vendredi 23 novembre 2012

LES DERNIERS DÉVELOPPEMENTS DU DROIT EUROPÉEN DE LA CONCURRENCE

Programme à venir

Pour vous inscrire :
valerie.haupt@dbfbruxelles.eu ou bien
directement sur le site Internet de la Délégation
des Barreaux de France :
<http://www.dbfbruxelles.eu/inscription.htm>

AUTRES MANIFESTATIONS

Activité de lobbying par l'avocat au niveau national et européen
Mercredi 26 septembre 2012 de 18h00 à 20h00

Auditorium Louis-Edmond Pettiti, Maison du Barreau
Paris

**COMMISSION OUVERTE
DROIT ET PRATIQUE
DE L'UNION EUROPÉENNE**

Co-responsables :
JEAN-PAUL HORDIES et MICHEL TOURNOIS

En collaboration avec l'Association des avocats lobbyistes et la DBF

Mercredi 26 septembre de 18h à 20h,
Auditorium Louis-Edmond Pettiti, Maison du Barreau

Activité de lobbying par
l'avocat au niveau national
et européen

Intervenants :

- Commission européenne :
Gérard Legris, chef d'unité "Transparence",
secrétariat général, Commission européenne
- Personne chargée du registre à l'Assemblée
nationale
- Commission droit et pratique de l'union
européenne :
Jean-Paul Hordies
- Association des avocats lobbyistes :
Philippe Portier
- Représentant du barreau de Paris
Régis Casinberche
- Délégation des Barreaux de France :
Jean Jacques Forner et Hélène Blais

Activité de lobbying par
l'avocat au niveau national
et européen

Pour vous inscrire : cliquer [ICI](#)



XXème CONGRÈS

AVOCAT : UNE PROFESSION UNIE DANS SA DIVERSITÉ

Connaître et utiliser les nouveaux métiers et nouveaux modes d'exercice pour développer son activité

CANNES : 27 / 29 SEPTEMBRE 2012

PROGRAMME ET BULLETIN D'INSCRIPTION EN LIGNE : CLIQUER [ICI](#)

[Haut de page](#)

Recevoir gratuitement L'Europe en Bref

Merci de nous faire parvenir vos coordonnées électroniques à l'adresse suivante : valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu.

« *L'Europe en Bref* » est aussi disponible en allemand et en espagnol. Ces versions sont adaptées à l'actualité du droit de l'Union européenne et national de ces pays. Vous pouvez les obtenir sur simple demande auprès du DeutscherAnwaltverein (bruessel@eu.anwaltverein.de) ou bien directement sur le site Internet : [Europa im Überblick](#) et du Consejo General de la Abogacía española (bruselas@cgae.es).

Equipe rédactionnelle :

Jean Jacques **FORRER**, Président, Hélène **BIAIS**, Avocate au Barreau de Paris établie à Bruxelles,
François **CAULET**, Avocat au Barreau de Toulouse,
Marie **FORGEOIS**, Anaïs **GUILLERME** et Anne-Gabrielle **HAIE**, Juristes,
Ariane **BAUX**, Camille **COURTET** et Jean-Baptiste **LELANDAIS**, Elèves-avocats.

Conception :

Valérie **HAUPERT**

